

## BPJEPS Educateur sportif

### Activités du Cyclisme

Bi Qualifiant CS ADDD



**Diplôme de niveau 4** attestant de la possession des **compétences professionnelles** indispensables à l'exercice du métier d'**éducateur sportif** dans le champ des **activités du cyclisme**.

Volume horaire moyen de la formation :

**720 h en centre de formation,**

**de 462 h à 800 h en alternance** (selon modalités).

Allègement possible selon profil, tarif sur devis.

*Inclus*

Itinérance d'une semaine, mécanique, mobilité,

Vélo Assistance Electrique, sur route, chemins/sentiers

*Pendant 11 mois de novembre à octobre*

*Financement possible,  
contactez nous  
pour plus d'infos.*

L'action relève du dispositif Région Innov'Emploi Expérimentation



# BPJEPS Educateur sportif

## mention Activités du Cyclisme

Option possible CS ADD



### Comment obtient-on le BPJEPS ?

Le diplôme du BPJEPS est obtenu par capitalisation de 4 unités capitalisables. Celles-ci sont définies par les objectifs d'acquisition de compétences suivants :

#### UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté

Contribuer au fonctionnement d'une structure

#### UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Concevoir un projet d'animation

Conduire un projet d'animation

Evaluer un projet d'animation

#### UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention des activités du cyclisme

Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

Evaluer la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage

#### UC4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités du cyclisme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention « activités du cyclisme »

Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention activités du cyclisme

Garantir des conditions de pratique en sécurité



### Prérogatives :

Le titulaire doit :

- être capable d'évaluer les risques objectifs liés à la pratique des « activités du cyclisme » ;
- être capable d'anticiper les risques potentiels pour le pratiquant ;
- être capable de maîtriser le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident ;
- être capable de mettre en œuvre une séquence pédagogique d'animation aux « activités du cyclisme » en sécurité.

### Modalités de sélections :

**Deux périodes de Tests d'exigences préalables :**

- En juillet (dossier à déposer avant 30 juin),
- En septembre (dossier à déposer avant le 31 août).

Pour connaître les dates exactes, contactez Lionel RADUREAU (voir plus bas).

### Financements

Des financements sont possibles pour les demandeurs d'emploi, salariés et indépendants. Contactez-nous.

### Dossier de candidature :

- à télécharger sur notre site [www.cnam-millau.fr](http://www.cnam-millau.fr) ;
- à demander à [contact@cnam-millau.fr](mailto:contact@cnam-millau.fr) ou par téléphone au 05 65 60 77 84.



### Informations et inscriptions :

**Administratif :** 05 65 60 77 84 - [contact@cnam-millau.fr](mailto:contact@cnam-millau.fr)

**Péda :** 06 86 08 92 95 - [lionel.radureau@cnam-millau.fr](mailto:lionel.radureau@cnam-millau.fr)

